

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU
MINISTÈRE DES MINES
ET DE L'ÉNERGIE

D E C R E T N° 84/450 du 8/05/84
MME-SGMBE portant
inscription au Tableau d'avancement au titre
de l'année 1982, des Ingénieurs des cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des Services
Techniques (Mines).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ I S A S :

Vu la constitution du 8 Juillet 1979;
Vu la loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général
des fonctionnaires;
Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement
de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979;
Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;
Vu le décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 fixant le statut com-
mun des cadres de la catégorie A, des Services Techniques;
Vu le décret n° 62-130/FP du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires;
Vu le décret n° 62-197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les ca-
tégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du
3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;
Vu le décret n° 62-198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I;
Vu le décret n° 65-170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant
l'avancement des fonctionnaires;
Vu le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier ministre, Chef du Gouvernement;
Vu le décret n° 80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage
des avancements des agents de l'Etat;
Vu le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomi-
nation des Membres du Conseil des Ministres;
Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres;
Vu le décret n° 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux in-
térims des Membres du Gouvernement;
Vu le Procès-Verbal de la Commission Administrative Pari-
taire d'avancement en date du 23 Août 1983;
Vu le décret n° 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination
d'un Membre du Conseil des Ministres;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er / - Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1982, les Ingénieurs des cadres de la catégorie A, hiérarchie Ides Services Techniques(Mines) dont les noms suivent:-

Pour le 2° échelon

A 2 ans

- Messieurs : - PASSY Pierre Claver.....(DIRMINES)
- ONTSIRA.....(SO.CO.R.E.M.)
- BIAMAMBOU Vincent.....(- " -)
- NGOUMBI Jean Sulpice.....(Rech.Scient.)
- EYENE Gaston.....(S N D E)
- KOUBEMBA Joséph.....(Raffinerie)
- MASSAMBA Boniface.....(- " -)
- BATOLA Antoine.....(- " -)
- POATY Joseph.....(D E C)

A 30 mois

- Messieurs : - BALEND Michel.....(SO.CO.R.E.M.)
- MBITA Jean Baptiste.....(Raffinerie)
- MAPAKOU Henri.....(- " -)
- KISSANGOU Alphonse.....(- " -)
- BIZIKI Déudonné.....(D E C)
- BINA Abel.....(Raffinerie)

ARTICLE 2 : - Avanceront en conséquence à l'ancienneté à trois (3) ans

Pour le 2° échelon

- Messieurs : - NGAMI Damas Simplicite.....(SO.CO.R.E.M.)
- AYA Victor.....(- " -)

ARTICLE 3 : - Le présent décret sera enregistré, publié au J.O.R.P.C. et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 9 MAI 1984

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Mines et de l'Energie,

Rodolphe A D A D A

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre des Finances,

Itihi-Ossétoumba LÉKOUNDZOU

AMPLIATIONS :

- J.O.R.P.C.....1
- DGTFP, DFP, DGB, DCF.....9
- MINI-FINANCES.....2
- MME et SGMME.....5
- SGG/BC.....3
- DIRMINES.....2
- SO.CO.R.E.M.....2
- RAFFINERIE.....2
- D. E . C.....2
- INTERESSES et DOSSIERS.....68/98.-